

Rapport n°36

Mudifica di a déliberazione in leia cù a trasfurmazione di posti

Modification de la délibération relative à des transformations de postes

En date du 12 juin 2025, notre collectivité a acté le changement de filière de 3 agents de la Police municipale.

Toutefois, il s'avère que cette délibération doit être modifiée en raison du retrait de la demande d'un agent.

Ainsi, la transformation de poste suivante est retirée :

Pôle / Service	Fonctions	Nbre	Catégorie	Grade	Nouveau Grade
Police Municipale	Chauffeur livreur	1	C	Gardien brigadier	Adj tech principal 2ème classe

Par conséquent, l'agent reste intégré dans le cadre d'emplois des agents de police municipale.

En conséquence, il est proposé :

- De modifier la délibération n°2025/juin/01/22 en ce sens.